



Siège Social
Pôle Administratif et Sportif
7 Rue André Citroën
31130 – BALMA
Contacts 05 61 48 83 37

Pôle Financier
47 ter, rue de l'Ancienne Porte Neuve
11100 – NARBONNE
Contacts 04 68 75 31 04

ligue@badocc.org
<https://www.badocc.org/>

Association déclarée
Régie par la loi du 1^{er} Juillet 1901
Affiliée à la FFBaD

SIREN 413 462 854
Code APE 9312 Z



FFBaD
Fédération Française
de Badminton

SPORTMINEDOR
.com



Assemblée Générale 2024

Relevé de décisions

Nombre de représentants présents/nombre de voix par comité :

CD 09 : 0/0	CD 31 : 7/22	CD 48 : 0/0	Licenciés
CD 11 : 3/6	CD 32-65 : 0/0	CD 66 : 4/8	individuels : 1/1
CD 12 : 3/6	CD 34 : 6/16	CD 81 : 3/6	
CD 30 : 3/7	CD 46 : 1/2	CD 82 : 2/4	

Total : 33 votants/78 voix

Samedi 3 juin 2023
de 9h30 à 17h15

Ordre du jour

1. Désignation du Président de séance (Vote)
2. Adoption du compte-rendu de l'Assemblée Générale 2022 (Vote)
3. Rapport moral du Président (Vote)
4. Élection complémentaire au Conseil d'Administration (Vote)
5. Élection de représentants suppléants de la Ligue aux AG fédérales (Vote)
6. Rapport Financier 2022
 - 6.1 Présentation du rapport financier
 - 6.2 Approbation des Comptes Annuels (Vote)
 - 6.3 Affectation du Résultat (Vote)
7. Budget prévisionnel 2023
 - 7.1 Présentation du budget prévisionnel
 - 7.2 Approbation des cotisations pour la saison 2023-2024 (Vote)
 - 7.3 Approbation du Budget prévisionnel (Vote)
8. Modification des statuts (AG extraordinaire)
9. Rapport d'activité des commissions
10. Questions diverses

Décision 1

Désignation du Président de séance (bulletin secret)

Contexte : Le Président propose Jean-François ANINAT, Secrétaire Général de la Ligue pour assurer le rôle de Président de séance.

Vote : POUR 61/78 voix **CONTRE** 0/78 voix **ABSTENTION** 17/78 voix
Jean-François ANINAT est désigné Président de séance à la majorité.

Décision 2

Approbation du compte-rendu de l'Assemblée Générale 2023

Vote : POUR 78/78 voix **CONTRE** 0/78 voix **ABSTENTION** 0/78 voix
Le compte-rendu de l'Assemblée Générale 2023 est approuvé à l'unanimité. Ce compte-rendu est disponible sur le site de la Ligue : [Assemblée Générale – Le Badminton en Occitanie \(badocc.org\)](https://www.badocc.org).

Décision 3

Rapport moral du Président

Vote : POUR 78/78 voix **CONTRE** 0/78 voix **ABSTENTION** 0/78 voix
Le rapport moral du Président est approuvé à l'unanimité.

Décision 4

Election complémentaire de Philippe HAZANE comme représentant suppléant de la Ligue aux AG fédérales (bulletin secret)

Vote : POUR 63/78 voix **CONTRE** 3/78 voix **ABSTENTION** 12/78 voix
Philippe HAZANE est élu représentant suppléant de la Ligue aux AG fédérales à la majorité.

Décision 5

Approbation des comptes annuels 2023

Vote : POUR 67/78 voix **CONTRE** 2/78 voix **ABSTENTION** 9/78 voix
Les comptes annuels 2023 sont approuvés à la majorité.

Décision 6

Affectation du résultat 2023

Contexte :

Total 2023 à affecter : 118.615,97€ (report à nouveau 2022 : 113.076,91€ + résultat 2023 : 5.539,06€).

Le Trésorier Général propose d'affecter le résultat comme suit :

- 118.615,97€ en report à nouveau.

Vote : POUR 78/78 voix **CONTRE** 0/78 voix **ABSTENTION** 0/78 voix
Les propositions d'affectation du résultat 2023 sont approuvées à l'unanimité.

Plus de détails dans le [rapport d'activités](#).

Décision 7

Approbation des cotisations pour la saison 2024-2025

Contexte : La Ligue ne propose pas d'augmentation des cotisations pour la saison prochaine. La FFBaD a déjà voté une augmentation de 3€ par licence (1.5€ pour les minibads).

Licence à l'année			Total	+ parts comités
Adultes	31,57 €	22,00 €	= 53,57 €	
Jeunes	25,97 €	22,00 €	= 47,97 €	
Minibad	13,73 €	11,00 €	= 24,73 €	

Vote : POUR 78/78 voix CONTRE 0/78 voix ABSTENTION 0/78 voix
Les propositions de cotisations pour la saison 2024-2025 sont validées à l'unanimité.

Décision 8

Approbation du budget prévisionnel 2023

Vote : POUR 78/78 voix CONTRE 0/78 voix ABSTENTION 0/78 voix
Le budget prévisionnel 2024 est approuvé à l'unanimité.

Décision 9

Médecin de Ligue – Modification des statuts

Contexte : La FFBaD fait évoluer ses Statuts et ceux des Ligues et Comités. Les nouveaux Statuts Régionaux doivent être votés en Assemblée Générale Extraordinaire. Le quorum haut n'étant pas atteint, le point est retiré de l'ordre du jour. Le prochain conseil d'administration sera consulté sur l'organisation d'une nouvelle Assemblée Générale Extraordinaire.

Sportivement,

Jean-François ANINAT
Secrétaire Général

